

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de  
Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de

**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 FEVRIER 2018

**Présents** : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,  
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Catherine BOINET, Carole TALBOT, Stéphanie DELGEHIER.  
Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ.

**Absents excusés** : Madame Alice DENOYELLE, Messieurs Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

**Secrétaire** : Madame Valérie DESSENNE

**Date de convocation** : 14 février 2018

---

Le compte rendu de la séance du 13 décembre 2017 est approuvé.

#### COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2017.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif 2017 est approuvé à l'unanimité comme suit :

##### INVESTISSEMENT :

Dépenses	:	510 315, 02 €
Recettes	:	555 875, 13 €
Déficit exercice	:	- 45 560, 11 €
Déficit antérieur reporté	:	- 19 202, 35 €
<b>Excédent de clôture</b>	:	<b>26 357, 76 €</b>
<u>Reste à réaliser</u> recettes	:	5 634, 00 €
dépenses	:	29 749, 00 €

##### FONCTIONNEMENT :

Dépenses	:	766 356, 84 €
Recettes	:	851 296, 04 €
Excédent exercice	:	84 939, 20 €
Excédent antérieur reporté	:	217 508, 37 €
<b>Excédent de clôture</b>	:	<b>302 447, 57 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	:	<b>328 805, 33 €</b>

**En tenant compte des restes à réaliser :**

Investissement	:	2 242, 76 €
Fonctionnement	:	302 447, 57 €
Soit résultat de clôture	:	304 690, 33 €

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat de fonctionnement 2017 soit 302 447, 57 € est affecté en totalité en section de fonctionnement pour l'année 2018.

**SUBVENTIONS 2018****- AUX SOCIETES LOCALES**

Les subventions aux sociétés locales sont votées comme suit :

➤U.S.S.	2 100 €
➤Ensemble Musical Seboncourtois	2 100 €
➤Société de chasse	300 €
➤Chœur Show	300 €
➤Les Amis de l'école	300 €
➤Energym Seboncourtoise	300 €
➤Comité des fêtes	600 €
➤Archers de Seboncourt	300 €
➤Anciens combattants	300 €
➤Body rythmique	300 €
➤Un Rayon de soleil	300 €
➤Time break	300 €
➤ Pétanque Club Seboncourtois	300 €

Une subvention de 100 € est attribuée à l'association Gincountry.

Les subventions ne seront mandatées qu'après fourniture du bilan annuel de chaque société.

**- SUBVENTIONS DIVERSES**

Une subvention de **40 €** sera versée aux organismes suivants : Association française des sclérosés en plaques, Ligue Nationale contre le cancer, Croix-Rouge française, Secours Populaire, Prévention routière, Association des donateurs de sang bénévoles de Bohain et ses environs et **100 €** seront alloués à l'ADMR et à l'association des Restaurants du cœur de l'Aisne.

**- Coopérative scolaire**

Il est décidé de participer à hauteur de 70 % aux frais de transport de la sortie scolaire du 19 février 2018 à Sin Le Noble pour tous les élèves, afin d'assister à une représentation de cirque, projet sur lequel travaille l'école soit 1 148 €.

**TRAVAUX 2018**

Suite à la commission de travaux du 20 janvier 2018, les travaux suivants seront réalisés ou débiteront cette année :

- Brûleur gaz chaudière salle des fêtes,
- Murets au cimetière et au calvaire,

- Pose de barrières devant la salle des fêtes,
- Borne incendie rue de la Vallée,
- Travaux de voirie rue de la Vallée,
- Local culturel et éducatif 6 rue Robertine Dubois,
- Accessibilité des bâtiments communaux.

Seront concrétisés cette année :

- l'acquisition du terrain des consorts Dessenne avec engagement de pose d'une clôture lors des travaux,
- l'enfouissement des réseaux rue de la Vallée 2<sup>ème</sup> tranche,
- la réfection du chemin d'Hennechies.

### **DEMANDES DE SUBVENTION DETR**

Une subvention DETR sera sollicitée pour chacun des dossiers suivants :

- travaux de voirie rue de la Vallée,
- local culturel et éducatif 6 rue Robertine Dubois,
- accessibilité des bâtiments communaux.

Des subventions seront également demandées au titre de l'API (Aisne Partenariat Investissement).

### **DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Par courrier du 11 janvier 2018, le préfet a notifié la nouvelle composition du conseil communautaire. La commune dispose de deux sièges au lieu de trois auparavant. Sont nommés Mr Hugues LEGRAND ET Mme Cathy LEMAIRE.

### **AFFAIRES DIVERSES**

Néant

La séance est levée à 20 H 45.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le 22 février 2018,  
Le Maire,  
Hugues LEGRAND



